

# SALON INTERALPIN

Innsbruck, Autriche

06 au 09 mai 2025



AGIR COLLECTIVEMENT  
POUR UNE MONTAGNE  
VIVANTE ET PARTAGÉE

## SALON INTERALPIN - 06 AU 09 MAI 2025

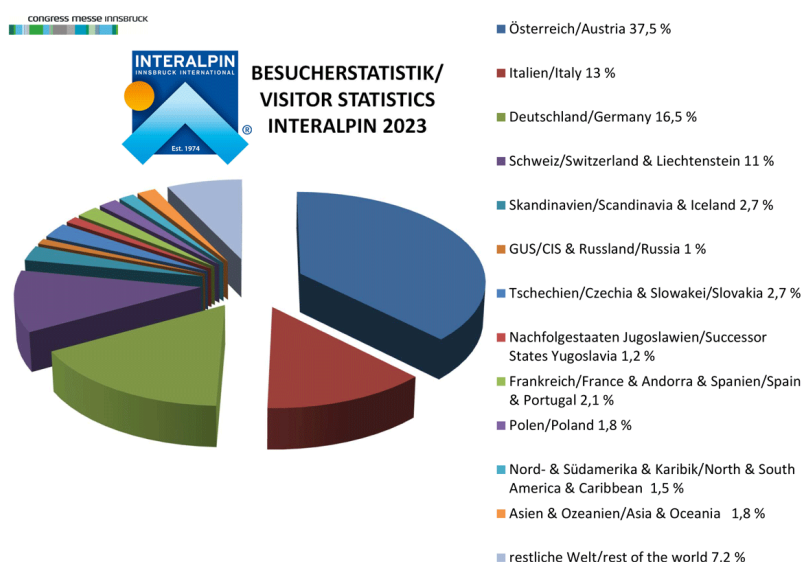
### Pourquoi exposer sur INTERALPIN ?

Le salon **INTERALPIN** sera l'évènement incontournable de l'année 2025 pour les acteurs internationaux de l'aménagement de la montagne (en alternance 1 année sur 2 avec Mountain Planet), **avec une durée passant de 3 à 4 jours.**

Comme sur les dernières éditions, le Cluster Montagne propose aux entreprises françaises une présence sur un pavillon collectif, afin de rencontrer les décideurs des marchés de l'arc alpin (Autriche, Italie, Allemagne, Suisse...) et d'Europe de l'Est notamment.

**INTERALPIN** en quelques chiffres clés :

- 650 exposants de 50 pays
- 35 000 visiteurs en 2023
- 25<sup>ème</sup> édition / 50<sup>ème</sup> anniversaire



Le Cluster Montagne vous propose **2 formules** sur ce salon :

- « **Exposant** » : un **stand équipé** sur le pavillon collectif (surface minimum de 6 m<sup>2</sup>) + package networking\* (réunions de préparation, communication et animations)
- « **Visiteur** » : une formule « **camp de base** » pour accéder au salon et à l'espace collectif sur le pavillon Cluster Montagne.

\* Pour les entreprises ayant leur propre stand sur le salon, il est possible de souscrire uniquement au Package Networking.



## SALON INTERALPIN - 06 AU 09 MAI 2025

### Avantages du pavillon collectif Cluster Montagne

- Augmenter sa **visibilité** sur le salon
- **Développer ses relations internationales**
- Bénéficier du **réseau du Cluster Montagne**
- Profiter des **animations du stand collectif**
- Faire partie de **l'équipe France de la montagne**
- **Gagner du temps** grâce à l'aide administrative et logistique
  
- **Bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier\***

*\*Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'une demande de **soutien financier du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes** de **50 %** des frais de stand, de déplacement et de séjour (pour 1 personne, en classe éco) pour les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne : - de 250 salariés et CA < 50 M€. La demande de soutien sera soumise au vote des élus régionaux en décembre 2024.*

*Important : les entreprises éligibles peuvent bénéficier 3 fois maximum des subventions sur la même opération.*

### Détails des prestations

- **Stand équipé sur le pavillon collectif** (surface totale de 120 m<sup>2</sup>, emplacement en hall B.0)
  - **Inclus** : surface de 6 m<sup>2</sup>, comptoir d'accueil, chaise haute, support de visibilité, prise électrique
  - **En option** : démonstration produit, emplacement en angle, mobilier supplémentaire, location d'écran
- ⚠ **Aménagement sous réserve de la consultation standiste (et qui peut être amené à changer légèrement)**
  
- **Package Networking** : réunions de préparation, formation interculturelle pour les marchés germanophones, intégration de votre entreprise dans le plan de communication du Cluster Montagne (plaquette collective, achat d'espace promotionnel, relations presse, ...), participation aux actions de mise en réseau (accueil de délégations, cocktail networking, ...).
- ⚠ **Réservé aux entreprises exposant sur le salon, au sein ou en dehors du pavillon collectif**
  
- **Camp de base** : participation au salon en tant que visiteur, incluant votre badge d'entrée sur le salon et l'utilisation de l'espace de travail collectif sur le pavillon.  
*Ce type de présence ne permet pas d'exposer du matériel de démonstration ou des outils de communication. Valable jusqu'à 2 personnes présentes par société.*

**A noter : ces prestations n'incluent pas les frais de déplacement, restauration et de séjour des entreprises, l'assurance du matériel d'exposition et des personnes, à gérer individuellement par chaque participant.**



## SALON INTERALPIN - 06 AU 09 MAI 2025

### Conditions générales

#### → Règlement

- Formule « Stand équipé » : 60 % du montant TTC à l'inscription (facture d'acompte), puis 40 % du montant TTC à verser avant le 06 mars 2025.
- Règlement à renvoyer en même temps que le bulletin d'inscription ci-joint. Une facture vous est adressée à réception de votre inscription. **L'ensemble des frais engagés par le Cluster Montagne pour votre participation au salon INTERALPIN 2025 devront être réglés avant le début du salon.**
- Solde : toutes les dépenses optionnelles et supplémentaires non connues avant le début du salon ou engagées sur le salon pour votre compte seront facturées dans les meilleurs délais à la fin du salon.

#### → Subvention

Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'une demande de soutien financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du PDI 2025 pour 50 % des frais de stand, de déplacement et de séjour (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne (- de 250 salariés et CA < 50 M€). La demande de soutien sera soumise au vote des élus régionaux en décembre 2024. L'entreprise s'engage à fournir son dossier de demande de subvention complet avant l'échéance fixée par le Cluster Montagne. Les entreprises éligibles peuvent bénéficier 3 fois maximum des subventions sur la même opération.

#### → Annulation

En cas d'annulation de votre participation, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. En cas d'annulation du Cluster Montagne, toutes les sommes déjà payées par les entreprises seront intégralement remboursées. En cas d'annulation de l'évènement de la part de l'organisateur (Messe Innsbruck) et/ou force majeure, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. Le Cluster Montagne ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, au sens donné à ce terme par la jurisprudence française.



## SALON INTERALPIN - 06 AU 09 MAI 2025

### Bulletin d'inscription - Date limite de renvoi : 06/12/2024

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ @\*\* : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

www : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Prestations	Services inclus	Prix HT	Prestations sélectionnées
<input type="checkbox"/> <b>EXPOSANT</b> Stand équipé	Surface de 6 m <sup>2</sup> avec comptoir d'accueil, chaise haute, support de visibilité, prise électrique. Utilisation de l'espace collectif	3000 €	_____ €
<input type="checkbox"/> Option 1	Surface pour démonstration produit (max. 1 m <sup>2</sup> )	600 €	_____ €
<input type="checkbox"/> Option 2	Emplacement dans un angle (sous réserve de disponibilité)	400 €	_____ €
<input type="checkbox"/> Option 3	Mobilier supplémentaire (table et chaises)	500 €	_____ €
<input type="checkbox"/> Option 4	Location d'écran avec pied	500 €	_____ €
<input checked="" type="checkbox"/> Package networking (obligatoire pour les exposants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions de préparation : stratégie salon, organisation du collectif</li> <li>Formation interculturelle « marchés germanophones »</li> <li>Communication : promotion du collectif via la presse et le web, animation du stand, événements networking</li> </ul>	700 €	_____ €
<input type="checkbox"/> <b>VISITEUR</b> Formule « Camp de base »	Utilisation de l'espace de travail collectif, 2 badges exposants	900 €	_____ €
Frais administratifs	Conditions	Prix HT	Prestations sélectionnées
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de dossier (obligatoires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adhérents Cluster Montagne</li> <li>Non-adhérents</li> </ul>	0 € 400 €	_____ €
		<b>TOTAL HT</b>	_____ €
		<b>TVA 20 %</b>	_____ €
		<b>TOTAL TTC</b>	_____ €



## SALON INTERALPIN - 06 AU 09 MAI 2025

**Merci d'envoyer une copie du bulletin complété et signé\* par mail à [d.michaud@cluster-montagne.com](mailto:d.michaud@cluster-montagne.com) ou par courrier à l'adresse du Cluster Montagne : Alpespace – Bâtiment Uranus, 114 Voie Albert Einstein, 73800 PORTE-DE-SAVOIE.**

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte sans réserve.*

**Date : ..... / ..... / .....**

**Bon pour engagement de participation**  
Signature autorisée et cachet de l'entreprise :

\*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation aux opérations du Cluster Montagne et au suivi de vos contacts avec celui-ci. Le Cluster Montagne, responsable du traitement, est le seul destinataire de ces informations. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données, que vous pouvez exercer en vous adressant au Cluster Montagne, Délégué à la Protection des Données, 114 voie Albert Einstein – Alpespace – 73800 PORTE-DE-SAVOIE – [info@cluster-montagne.com](mailto:info@cluster-montagne.com) – 04 79 85 81 81. Vous êtes susceptible de recevoir des informations du Cluster Montagne sur l'actualité et les actions organisées pouvant vous intéresser. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-après  - \*\*Email – Le Cluster Montagne peut transmettre votre email à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-après

